



SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2019
2EME SESSION ORDINAIRE DE 2019
RIUNIONE DI I 24 È 25 D'UTTROVI
REUNION DES 24 ET 25 OCTOBRE

2019/O2/096

*Question orale déposée par M. Pierre POLI
au nom du groupe «Partitu di a Nazione Corsa »*

OBJET : Implantation d'un nouvel établissement secondaire - lycée général et technologique - sur le bassin de vie ajaccien.

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Madame la Conseillère exécutive en charge de l'enseignement secondaire, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, de l'action culturelle, du patrimoine culturel et de l'audiovisuel,

Selon les données du rectorat, l'académie de Corse comptait 7151 élèves inscrits dans les lycées généraux, technologiques et professionnels pour l'année 2018.

Parmi ces élèves, la moitié sont inscrits au sein des huit établissements généraux, techniques et professionnels de Corse-du-Sud.

Si nous observons l'évolution du nombre d'élèves inscrits en Corse-du-Sud au sein des lycées, ces chiffres ne cessent d'augmenter à chaque nouvelle année scolaire.

En effet, il y avait 2808 élèves - toutes sections confondues - inscrits au sein des lycées généraux et technologiques de Corse-du-Sud en 2013, contre 3202 en 2018. Ajaccio et son bassin de vie constituent le principal territoire concerné.

Ainsi, malgré l'implantation de 6 établissements sur Ajaccio, il apparaît, aujourd'hui, que lesdits établissements ne suffisent plus à absorber le nombre d'élèves inscrits.

Ces faits se confirment, d'année en année, avec l'accroissement régulier du nombre d'habitants sur Ajaccio et sur son bassin de vie, que l'on appelle plus prosaïquement « le Grand Ajaccio ».

Les administrés de la commune dont je suis maire me font régulièrement remonter leurs préoccupations quant à cette problématique.

On me parle ainsi d'élèves trop nombreux dans les classes de seconde, première, terminale, avec des statistiques allant parfois jusqu'à 35 élèves inscrits par classe.

Cela, vous en conviendrez, ne peut que nuire au bon fonctionnement de l'enseignement prodigué.

Aussi, Madame la Conseillère, sachant que vous et vos services êtes régulièrement mobilisés sur cette problématique, je désirerais savoir si l'implantation prochaine d'un nouveau lycée général et technique est envisagé dans la région ajaccienne ?